

RESF RHÔNE

Dans le département du Rhône, les premières réunions RESF ont commencé au début de l'année 2005.

Aujourd'hui plusieurs collectifs RESF agissent dans l'agglomération lyonnaise :

- Le « collectif jeunes », pour les mineurs et jeunes majeurs.
- Les collectifs de Bron, Chorale des Chant' Sans Pap'Yé, Lyon 1^{er}, Lyon 7/8ème, Lyon 9ème, Oullins (ASSEDA), Val de Saône, Vénissieux, Villeurbanne, Villefranche, Saint Genis Laval pour les familles.

Les actions et les idées sont mutualisées. Une coordination se réunit régulièrement pour faire le point et mettre en place des actions communes (rassemblements, manifestations, présences au tribunal, réunions d'informations, tables de presse...) pour soutenir, protéger, accompagner un jeune ou une famille et/ou pour militer contre l'insoutenable.

Des permanences mensuelles, une pour les jeunes, une pour les familles permettent de les accueillir et de les orienter.

Chaque bénévole peut s'investir selon ses possibilités.

**RESF invite toute personne
À venir exprimer et mettre en actes
Sa solidarité avec tous les sans-papiers
Qui grandissent, étudient et vivent à nos côtés
Ici en France**

SORTIR de L'OMBRE

La première des protections pour un jeune ou une famille en situation administrative irrégulière est de se faire connaître et de sortir de son isolement.

La manifestation du soutien et de la solidarité de citoyens autour d'un jeune ou d'une famille reste encore, auprès des autorités, le premier rempart contre les tentatives d'arrestations ou d'expulsions.

RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

Alertés par la situation d'un élève, d'un jeune isolé ou d'une famille, des enseignants, des parents d'élèves, des travailleurs sociaux, des citoyens... créent autour d'eux un comité de soutien. Des actions sont mises en place pour les soutenir et les accompagner dans leur combat pour l'obtention d'un titre de séjour, les protéger en cas de menace d'expulsion.

QUELLES ACTIONS ?

- pétitions de soutien à un jeune ou une famille.
- envoi massif de mèls à une préfecture ou aux ministères en cas d'arrestation.
- présence au tribunal.
- interpellation d'élus.
- organisation de parrainages républicains.
- manifestations devant la préfecture.
- soirées d'information.
- contacts avec la presse.
- visites au centre de rétention de Lyon Saint Exupéry en cas d'enfermement.
- présence à l'aéroport en cas d'expulsion.
- travail en commun avec d'autres collectifs ou associations.

DES ACTIONS LOCALES JUSQU'À L'ACTION COLLECTIVE

Toutes ces actions peuvent être décidées et mises en place à l'échelle d'un comité de soutien, d'un quartier, d'une ville, d'un département. Des listes de diffusion par les réseaux sociaux permettent de transmettre ces initiatives pour que se manifeste, de façon plus massive, l'élan de solidarité.

L'action de RESF n'est pas isolée ; d'autres collectifs ou associations partagent le même combat. Nous nous mobilisons avec eux pour démontrer la solidarité de milliers de citoyens. Auprès des jeunes et des familles sans-papiers, ces milliers de voix refusent l'idée d'une société repliée sur elle-même et dénoncent les lois qui créent les sans papiers, se durcissent et deviennent de plus en plus inhumaines.

Ces manifestations citoyennes doivent se poursuivre et se multiplier pour que ces enfants, ces femmes, ces hommes vivent dans la dignité et le respect de leurs droits fondamentaux.

On ne naît pas sans papiers, on le devient

